

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DES CRISES



CONTRIBUTION DE MARIE-PIERRE BRESSON

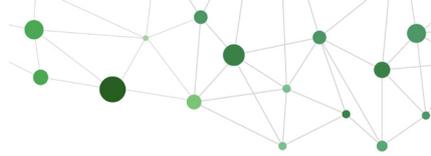


Professeure agrégée d'histoire-géographie, titulaire d'un DEA des Sciences de la ville, Marie-Pierre BRESSON, est une militante associative et une écologiste engagée. Membre du bureau national de 2013 à 2015, elle a démissionné d'EELV faute d'un accord politique avec le PS aux élections régionales de 2015 en Hauts-de-France.

Tête de liste écologiste aux élections municipales de 2008, membre de la liste « Urgence écologique » lors des élections européennes de 2019, elle est adjointe à la maire de Lille et co-présidente du parti Liberté Ecologie Fraternité qu'elle a fondé.

RÉSUMÉ

La crise démocratique est patente. La crise sanitaire liée au covid-19 a démontré la réactivité des territoires. La crise écologique, économique et sociale que nous connaissons impose de repenser les termes du contrat qui lie les citoyens et leurs institutions dites représentatives, de l'échelle communale à l'échelle européenne, afin pouvoir relever le défi que constitue la nécessité de concilier transformation écologique et justice sociale.



■ LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DES CRISES ■

La démocratie est à bout de souffle. On voudrait ne pas l'écrire, convaincus que nous sommes qu'elle est le meilleur système politique, c'est pourtant ainsi qu'elle apparaît : usée, fatiguée, malmenée.

Quelle que soit l'échelle à laquelle on la considère, la démocratie représentative suscite au mieux de la perplexité, au pire de la défiance. Les scrutins se succèdent et se ressemblent : la participation chute, l'abstention progresse, la légitimité des élu.es est remise en question, la décision politique est contestée. La démocratie participative quant à elle est trop souvent galvaudée. « Cautère sur une jambe de bois » visant à pallier les déficits de la première, elle convainc peu car elle rarement décisionnaire, et serait plus justement qualifiée de démocratie consultative, pourtant des collectivités locales innovent et mettent en place des dispositifs qui pourraient servir d'exemples.

Les racines du mal relèvent autant de l'échelon territorial considéré que du mode de gouvernance issu du scrutin : le système proportionnel est accusé de produire de l'instabilité, le scrutin majoritaire écrase les minorités. Le mal se traduit par une dé-

connexion entre décideurs sur leur Olympe... et citoyens sur les ronds-points.

« Le mal se traduit par une déconnexion entre décideurs sur leur Olympe... et citoyens sur les ronds-points. »

La crise sanitaire que nous avons traversée et les conséquences sociales et économiques qu'elle entraîne, augmentées par la crise climatique, commande d'en finir avec le jacobinisme français et son corollaire, une décision politique descendante, au profit d'une approche territoriale qui allie une capacité d'initiative renforcée appuyée par une représentativité effective.

Le système constitutionnel français est à bout de souffle. L'élection présidentielle et législative à sa suite, au scrutin majoritaire, transforment l'Assemblée Nationale en chambre d'enregistrement et accroissent le pouvoir - solitaire - du chef de l'Etat. Sans l'introduction d'une dose de proportionnelle fondée sur un scrutin de liste nous savons que jamais le pays légal ne ressemblera au pays réel qu'il est pourtant supposé incarner, nous savons que toujours sa

légitimité sera discutée. La proportionnelle garantit une meilleure représentativité des élu.es et rend aussi la démocratie plus intelligente : bâtir des coalitions suppose des discussions et la recherche de compromis, plus constructifs que d'asséner qu'avec 49% des voix les uns ont tort, et les autres raisons avec 51%. Du reste, si longtemps le frein a porté sur le risque d'une présence de l'extrême droite à l'Assemblée Nationale, la réalité constatée à l'échelle locale des régions ou des municipalités montre qu'elle y est parfois moins nocive à l'intérieur de l'institution où elle est contenue et confrontée à ses contradictions. Par ailleurs, que quelques députés RN siègent à l'Assemblée est un danger moindre que d'avoir le pays gouverné par ce parti.

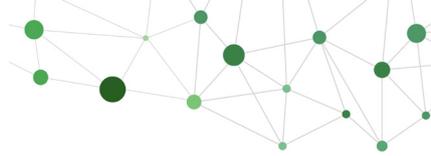
« Doubler l'élection municipale de l'élection intercommunale au suffrage universel direct est un impératif démocratique. »

A l'échelle locale, le maire est souvent la mieux élue des personnalités politiques. A « portée d'engueulades », certes, mais aussi perçu comme proche de ses concitoyens auxquels il lui est pourtant difficile de faire comprendre les limites des

compétences qui lui reviennent car la démocratie locale comporte un trou noir : celui de l'intercommunalité, laquelle pourtant régit 80% de la vie quotidienne de nos concitoyens sans qu'ils ne soient invités à la composer. Doubler l'élection municipale de l'élection intercommunale au suffrage universel direct est un impératif démocratique.

La crise sanitaire a démontré la réactivité et la capacité d'initiative des maires et des élus locaux, secondés par une société civile - associations, ONG, entreprises - mobilisée, solidaire et investie. C'est à elles, à eux qu'est revenue la gestion quotidienne de la crise, compliquée par les annonces erratiques du gouvernement.

Si l'on extrapole à la crise sanitaire, la crise économique, sociale et écologique que nous connaissons, nous observons que c'est précisément à l'ancrage local que tient l'efficacité de l'action. La connaissance du terrain, la participation des habitants, la proximité de la décision ont été autant de leviers d'actions et d'amortisseurs aux difficultés engendrées par le confinement : sécurité sanitaire, lutte contre la précarité et l'isolement, accompagnement éco-



■ LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DES CRISES ■

nomique, urbanisme tactique, continuité pédagogique, etc. Le renforcement de la décentralisation est la clé d'une meilleure adéquation de l'action publique avec la spécificité de chacun des territoires. A l'Etat doit revenir le régalien, la garantie de l'équité territoriale et de la justice sociale ; aux territoires la capacité d'initiative et d'innovation.

Les enjeux qui sont devant nous sont colossaux : concilier l'urgence écologique, la justice sociale et la démocratie. Ils supposent que dans chaque territoire soit développée une économie verte, inclusive et innovante qui permette d'économiser les ressources et de préserver notre avenir et celui de la planète. Ces objectifs ne seront atteints que par une adhésion et une participation citoyennes actives, lesquelles dépendent très directement de la légitimité qui sera accordée aux élu.es par leurs électrices et électeurs, de leur capacité à mobiliser les forces vives, les corps intermédiaires, les entreprises, en vertu d'un nouveau contrat politique, écologique, économique et social.

Ces défis ne sont pas limités aux frontières nationales, et c'est bien en Europe, échelle pertinente pour en-

gager sans faillir la transformation écologique, économique et sociale de nos sociétés, que doit s'engager également le renouveau démocratique afin que tous les citoyens de l'Union Européenne (re)trouvent la culture commune d'un projet ambitieux. La France doit en être un pilier.

Cette contribution fait partie de l'ouvrage collectif coordonné par Décider ensemble « La démocratie bousculée. Quel renouvellement pour notre démocratie et nos systèmes de décisions ? ».

Publié le 2 juillet 2020